



# Sondage sur les préférences des parents, l'accessibilité aux services de garde et l'impact sur le marché du travail

27 octobre 2020



# Table des matières

<b>Contexte et méthodologie</b> .....	<b>5</b>
<b>Résultats</b> .....	<b>9</b>
1. Les préférences des parents .....	9
2. Appréciation : la réponse aux besoins des familles.....	14
3. Accessibilité aux services de garde .....	15
4. Problèmes d'accessibilité et impact sur le marché du travail .....	18
<b>Conclusion</b> .....	<b>212</b>

# Table des illustrations

<b>Figure 1</b> : Préférence des parents quant aux types de services de garde .....	9
<b>Figure 2</b> : Critères de préférence pou un certain type de service de garde .....	12
<b>Figure 3</b> : Raisons expliquant la préférence des parents pour un certain type de service de garde, selon les milieux urbains, semi-urbains et ruraux .....	12
<b>Figure 4</b> : Importance d'avoir accès à un service de garde subventionné pour les parents.....	13
<b>Figure 5</b> : Importance d'avoir accès à un service de garde subventionné, selon les milieux urbains, semi-urbains et ruraux .....	13
<b>Figure 6</b> : Appréciation des parents - Réponse aux besoins des familles par type de service de garde .....	15
<b>Figure 7</b> : Accessibilité au type de service de garde préféré par le parent, pour chacun des enfants.....	15
<b>Figure 8</b> : Accessibilité au type de service de garde désiré par le parent, par type de service de garde .....	16
<b>Figure 9</b> : Perception du niveau de facilité pour trouver une place dans le type de service de garde préféré chez les parents qui y sont parvenus .....	17
<b>Figure 10</b> : Perception du niveau de facilité pour trouver une place dans un service de garde au Québec.....	17
<b>Figure 11</b> : Perception du niveau de facilité vécu pour trouver une place dans le type de service de garde préféré.....	17
<b>Figure 12</b> : Problèmes d'accès aux services de garde vécus par les parents et impacts sur leur emploi.....	19
<b>Figure 13</b> : Perception du défi de recrutement et de rétention de la main d'oeuvre dans les organisations québécoises causé par le manque de places en services de garde .....	20
<b>Figure 14</b> : Organisations québécoises ayant vécu des difficultés liées au nonaccès aux services de garde .....	21
<b>Figure 15</b> : Niveau de difficulté vécu dans la gestion de la main d'oeuvre et au niveau économique, généré par le nonaccès aux services de garde.....	21

# Contexte et méthodologie

Afin de mieux comprendre certains paramètres entourant les services de garde au Québec et d'orienter les réflexions ministérielles, les aspects suivants ont été documentés :

- Les préférences des parents québécois en matière de services de garde;
- L'accessibilité aux services de garde au Québec;
- Les impacts d'un manque d'accessibilité aux services de garde sur le marché du travail.

Pour ce faire, un sondage Web a été réalisé par la firme Synopsis auprès de :

- 1 000 parents québécois d'enfants de 0 à 8 ans (9 au 12 octobre 2020);
- 200 responsables de recrutement ou de dotation en entreprises québécoises (15 au 19 octobre 2020).

## Questionnaire

Le questionnaire a été développé en étroite collaboration entre le ministère de la Famille (Ministère) et la firme Synopsis. Celui adressé aux parents comptait en moyenne quinze questions, alors que celui destiné aux entreprises en comportait quatre.

## Collecte

Les répondants ont été recrutés par le biais de panels en ligne. Les questionnaires pouvaient être remplis en français ou en anglais, selon la préférence du répondant.

## Analyse

Les données collectées ont été pondérées selon le sexe et la région pour les parents, et en fonction de la région pour les entreprises. Les croisements et les tests statistiques demandés par le Ministère ont été réalisés par la firme.

Les résultats présentés sont statistiquement significatifs avec un niveau de signification de 0,05 ou moins. En statistiques, plus le niveau de signification est petit, plus il est probable que la différence entre les groupes soit réelle, et non le fruit du hasard.

## Définitions

Dans l'analyse présentée, les termes urbain, semi-urbain et rural correspondent au nombre d'habitants dans la ville de résidence du répondant : urbain lorsque plus de 100 000 habitants, semi-urbain lorsque 10 000 à 100 000 habitants, rural lorsque moins de 10 000 habitants.

## Portrait des parents interrogés et représentativité

Pour le sondage réalisé auprès de 1 000 parents, un échantillon aléatoire de cette taille aurait une marge d'erreur de 3 %, 19 fois sur 20 (95 % de confiance), ce qui est satisfaisant dans le cadre de ce type de travaux. Une marge d'erreur de 3 % signifie qu'un pourcentage obtenu pourrait être 3 % plus élevé ou moins élevé dans la réalité, si toute la population concernée était questionnée. Ainsi, si 50 % des répondants ont vécu une situation, on estime que c'est entre 47 % et 53 % de tous les parents québécois qui ont vécu cette situation.

Les données collectées ont été pondérées selon le sexe et la région pour les parents, pour correspondre au portrait statistique des parents au Québec. Par exemple, une fois pondérées, les données représentent des hommes dans 48 % des cas et des femmes dans 51 % des cas, ce qui correspond au ratio hommes/femmes au Québec. Ceci permet de mieux représenter la réalité des parents québécois.

Les résultats correspondent aux parents qui ont complété le sondage, dont la répartition est la suivante :

	TOTAL	URBAIN	SEMI-URBAIN	RURAL
n=	1 000	737	106	157
<b>SEXE (Pondéré)</b>				
Un homme	48 %	50 %	48 %	43 %
Une femme	51 %	50 %	52 %	57 %
<b>RÉGION (Pondéré)</b>				
L'île de Montréal	24 %	35 %	0 %	0 %
Grande région de MTL	24 %	34 %	0 %	0 %
Grande région de QC	10 %	10 %	5 %	14 %
Ailleurs au Québec	42 %	21 %	95 %	86 %
<b>SALAIRE</b>				
Moins de 25 000 \$	4 %	4 %	3 %	4 %
25 000 à 49 999 \$	13 %	12 %	16 %	16 %
50 000 à 74 999 \$	17 %	15 %	22 %	24 %
75 000 à 99 999 \$	21 %	20 %	21 %	25 %
100 000 \$ et plus	41 %	45 %	35 %	29 %
Je préfère ne pas répondre	4 %	5 %	3 %	2 %
<b>ÉDUCATION</b>				
Secondaire ou moins	20 %	17 %	26 %	24 %
Collégial	32 %	30 %	36 %	41 %
Universitaire	47 %	52 %	38 %	35 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	1 %	0 %	1 %

\*Bleu = Significativement plus élevé, Rouge = significativement plus faible

	TOTAL	URBAIN	SEMI-URBAIN	RURAL
n=	1 000	737	106	157
<b>NOMBRE D'ENFANTS</b>				
Moyenne	1.57	1.56	1.56	1.64
1+	100 %	100 %	100 %	100 %
1	52 %	53 %	52 %	49 %
2	39 %	38 %	41 %	39 %
3	7 %	7 %	5 %	8 %
4+	2 %	2 %	1 %	4 %
<b>AU MOINS 1 ENFANT DE...</b>				
0-1 an	21 %	21 %	17 %	25 %
2-4 ans	49 %	50 %	44 %	52 %
5-8 ans	65 %	64 %	72 %	63 %
9-12 ans	26 %	25 %	28 %	30 %
13-18 ans	14 %	13 %	20 %	17 %

## Portrait des entreprises interrogées et représentativité

Pour le sondage réalisé auprès de 200 entreprises, un échantillon aléatoire de cette taille aurait une marge d'erreur de 7 %, 19 fois sur 20 (95 % de confiance). Le nombre d'entreprises au Québec est d'environ 241 755 (gouvernement du Canada, 2019). Ces résultats sont de moins grande validité que ceux de la collecte auprès des parents et doivent être considérés comme de grandes tendances.

Une marge d'erreur de 7 % signifie qu'un pourcentage obtenu pourrait être 7 % plus élevé ou moins élevé dans la réalité, si toute la population concernée était questionnée. Ainsi, si 51 % des entreprises répondantes ont vécu une situation, on estime que c'est entre 44 % et 58 % de toutes les entreprises québécoises qui ont vécu cette situation.

Les données collectées ont été pondérées selon la région, pour correspondre aux proportions réelles d'entreprises par région du Québec. Ceci permet de mieux représenter la réalité. Il est aussi intéressant de constater qu'à la base, les entreprises interrogées sont bien réparties parmi les régions du Québec et les secteurs d'activités, et selon la taille des entreprises.

- L'échantillon représente bien le marché en termes régionaux et de secteur d'activité :

	Échantillon	Population québécoise
	TOTAL	
<i>n=</i>	200	
<b>Région</b>		
L'île de Montréal	25%	25%
Grande région de MTL	25%	25%
Grande région de QC	17%	10%
Ailleurs au Québec	32%	40%
<b>Secteur d'activité</b>		
Primaire	3%	5%
Secondaire	13%	20%
Services	27%	26%
Hébergement / Restauration	12%	11%
Commerce gros / détail	12%	13%
Secteur public	33%	25%

- L'échantillon représente fidèlement le marché en termes de taille d'entreprise :

	Échantillon du sondage	Marché québécois
<i>n=</i>	200	
<b>Nombre d'employés</b>		
Moins de 50	25 %	25 %
50 à 99	25 %	28 %
100 à 499	17 %	17 %
500 et plus	32 %	30 %

Voici quelques statistiques complémentaires pour les entreprises, en fonction du fait d'avoir vécu au moins une situation problématique liée au manque de places en service de garde :

	Situation(s) problématique(s) liée(s) au manque d'accès aux services de garde		
	TOTAL	OUI	NON
<i>n=</i>	200	101	95
<b>Région</b>			
L'île de Montréal	25 %	26 %	25 %
Grande région de MTL	25 %	21 %	28 %
Grande région de QC	17 %	19 %	17 %
Ailleurs au Québec	32 %	34 %	30 %
<b>Nombre d'employés</b>			
Moins de 10	15 %	12 %	20 %
10 à 24	12 %	11 %	12 %
25 à 49	14 %	18 %	11 %
50 à 99	16 %	16 %	15 %
100 à 299	12 %	11 %	13 %
300 à 499	6 %	7 %	4 %

	Situation(s) problématique(s) liée(s) au manque d'accès aux services de garde		
	TOTAL	OUI	NON
<i>n=</i>	200	101	95
<b>Secteur</b>			
Administrations publiques	11 %	12 %	11 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 %	2 %	3 %
Arts, spectacles et loisirs	4 %	3 %	5 %
Commerce de détail	11 %	10 %	13 %
Commerce de gros	1 %	1 %	1 %
Construction	3 %	2 %	3 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0 %	0 %	0 %
Fabrication	6 %	11 %	2 %
Finance et assurances	5 %	5 %	5 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	2 %	1 %	2 %
Hébergement et services de restauration	5 %	4 %	5 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 %	1 %	1 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	0 %	1 %	0 %
Services d'enseignement	3 %	1 %	5 %
Services de restauration et débit de boisson	1 %	1 %	1 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2 %	1 %	2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	13 %	15 %	12 %
Services publics	9 %	9 %	9 %
Soins de santé et assistance sociale	14 %	13 %	15 %
Transport et entreposage	3 %	3 %	3 %
Transport par camion	1 %	2 %	1 %
Tourisme	1 %	1 %	1 %
Services éducatifs à l'enfance	1 %	1 %	0 %
Entretien ménager	0 %	1 %	0 %
Sécurité	1 %	0 %	0 %

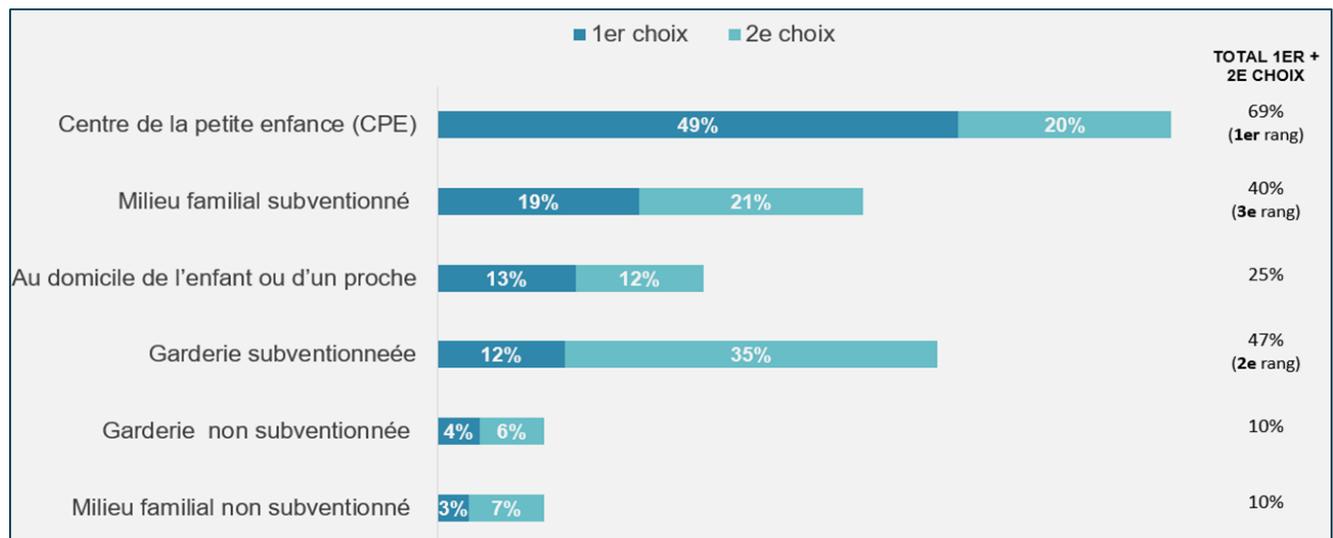
# Résultats

## 1. Les préférences des parents

### 1.1 Quels types de services de garde préfèrent les parents ?

- Les parents québécois préfèrent la garde en installation (les centres de la petite enfance [CPE] et les garderies) à la garde en milieu familial.
  - Alors que 65 % des parents ont une préférence pour les CPE ou les garderies, 22 % d'entre eux préfèrent les milieux familiaux.
- Les CPE sont le type de service de garde préféré des parents québécois.
  - Sans contraintes de proximité ou de disponibilité, le premier choix de près de la moitié des parents (49 %) est le CPE, suivi des milieux familiaux subventionnés, lesquels sont le premier choix de 19 % des parents.
  - Les CPE sont le premier ou le deuxième choix de 69 % des parents.
  - Chez les parents dont le premier choix est le CPE, leur deuxième choix est le plus souvent la garderie subventionnée (53 %), suivi du milieu familial subventionné (26 %). Chez les parents dont la deuxième préférence est le CPE, leur premier choix est le plus souvent le milieu familial subventionné (42 %).

Figure 1 : Préférence des parents quant aux types de services de garde



n= 985 parents

Questions : Au moment de choisir un service de garde, si tous les types de services de garde suivants étaient disponibles pour votre enfant à proximité de chez vous, quelle serait ou quelle aurait été votre préférence? / Quel est le deuxième type de service de garde que vous auriez préféré ou que vous préféreriez pour votre ou vos enfant(s)

## *1.2 Qui préfère les CPE et les milieux familiaux subventionnés ?*

- Les CPE sont davantage prisés par les familles aux revenus les plus élevés et par les parents dont le niveau d'éducation est le plus élevé, alors que la tendance est inverse pour les milieux familiaux subventionnés.
  - Alors que 58 % des familles dont le revenu familial est de « 100 000 \$ et plus » identifient les CPE comme étant leur préférence (premier choix), cette proportion est de 37 % chez les familles dont le revenu est de « 50 000\$ à 74 000\$ » et de 36 % chez les familles dont le revenu est de « moins de 49 000\$ ».
  - Alors que 56 % des parents qui ont obtenu un diplôme « universitaire » préfèrent les CPE, cette proportion est de 39 % chez ceux qui ont obtenu un diplôme d'études « secondaires ou moins ».
  - Alors que près du quart des parents dont le niveau de scolarité est « collégial » ou « secondaire et moins » (23 %) préfèrent les milieux familiaux subventionnés, cette proportion est de 14 % chez les universitaires.
  - Alors que 23 % des familles dont le revenu est de « moins de 75 000 \$ » préfèrent les milieux familiaux subventionnés, cette proportion est de 16 % chez les familles dont le revenu est de « 75 000 \$ ou plus ».
- Les CPE sont davantage populaires auprès des familles des milieux urbains, alors que les milieux familiaux subventionnés le sont davantage auprès des familles issues des milieux ruraux.
  - Bien que les CPE soient le type de service de garde préféré en milieu urbain comme en milieu rural, ils sont davantage populaires en milieu urbain (53 %) qu'en milieu rural (39 %).
  - Quant aux milieux familiaux subventionnés (deuxième préférence des Québécois), ils sont plus populaires auprès des familles situées en zones rurales (26 %) qu'en zone urbaine (16 %).

## *1.3 Quelles raisons sont évoquées par les parents pour expliquer leur préférence ?*

- « Qualité éducative et le développement de l'enfant » est évoqué par davantage de parents pour expliquer leur préférence, tout type de services de garde confondu.
  - La raison la plus souvent évoquée par les parents pour expliquer leur choix envers un type de service de garde est « qualité éducative et le développement de l'enfant » (50 % des parents), suivi du « lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant » (31 %), du « coût » (29 %), des « horaires » (27 %), et de la « sécurité » (26 %).
  - La « qualité de l'environnement physique » (15 %) et la « flexibilité (règles et fonctionnement) » (10 %) ont été évoquées par un moins grand nombre de parents.
  - Il importe ici de préciser qu'il ne s'agit pas des critères les plus importants ou les moins importants pour les parents, mais bien des raisons pour lesquelles ils ont choisi un type de service de garde plutôt qu'un autre. Ainsi, il se peut que la « flexibilité » soit un critère important pour plus de 10 % des parents, mais que cette raison ait été moins souvent évoquée dans le présent contexte, puisqu'une majorité de parents ont choisi le CPE et que ce type de service de garde est moins reconnu pour sa flexibilité.

- Les CPE sont principalement choisis pour « la qualité éducative et le développement de l'enfant », alors que les milieux familiaux le sont surtout pour « le lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant (qualité, force, stabilité) ». Les garderies subventionnées sont choisies davantage pour le « coût » et les garderies non subventionnées, pour les « horaires ».

Voici les principaux critères expliquant la préférence d'un parent pour un type de service de garde :

- « Qualité éducative et développement de l'enfant » a été davantage évoqué comme raison pour expliquer le choix d'un CPE (74 % des parents), mais moins souvent identifié pour les milieux familiaux subventionnés (19 %) et non subventionnés (28 %).
- « Lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant (qualité, fort, stable) » a été moins souvent identifié comme critère pour le choix d'un CPE (9 %), mais plus souvent identifié pour les milieux familiaux subventionnés (65 %) et non subventionnés (69 %), ainsi que pour la garde à domicile par une personne de l'entourage de l'enfant (62 %).
- « Coût » n'a jamais été identifié pour expliquer le choix envers une garderie privée non subventionnée, et rarement pour les milieux familiaux non subventionnés. Ce critère a toutefois été davantage évoqué pour les milieux familiaux (40 %) et les garderies subventionnées (38 %).
- « Horaires (heures d'ouverture, jours de fermeture pour congés, etc.) » est un critère qui a été davantage évoqué pour les garderies non subventionnées (41 %) que pour les milieux familiaux subventionnés (12 %).
- « Flexibilité (règles et fonctionnement) » est une raison très peu évoquée pour expliquer le choix d'un CPE (5 %), mais davantage pour les garderies privées non subventionnées (20 %).
- « Sécurité (milieu, personne qui prend soin de l'enfant, etc.) » est un critère plus souvent mentionné pour la garde « au domicile » (43 %) que pour les autres types de gardes (14 % à 25 %).
- « Qualité de l'environnement physique » est plus souvent la raison évoquée pour les CPE (18 %) et moins souvent pour la garde au domicile (10 %).
- La « qualité éducative et le développement de l'enfant » est plus important pour les familles en milieu urbain, au revenu familial élevé et dont les parents ont un niveau d'éducation plus élevé, alors que la « qualité du lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant » l'est davantage chez les familles des milieux ruraux et semi-urbains, au revenu familial plus faible et dont l'éducation des parents est moins élevée.
  - Les familles dont le revenu familial et l'éducation des parents sont plus élevés accorderaient plus d'importance à la « qualité éducative », alors que celles dont le revenu et le niveau d'éducation sont plus faibles donneraient davantage d'importance à la « sécurité » et à la « qualité du lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant ».
  - Le « lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant (qualité, fort, stable) » a été plus souvent évoqué par les familles en zone rurale (42 %) pour expliquer leur préférence, comparativement à celles en zone urbaine (26 %).
  - La « qualité éducative et le développement de l'enfant » a été davantage évoqué par les familles en zone urbaine (54 %) que celles en zone rurale (40 %) ou semi-rurale (39 %).

- Ces résultats sont cohérents avec ceux selon lesquels les CPE sont davantage choisis pour la « qualité éducative et le développement de l'enfant » et sont plus populaires auprès des familles dont le revenu et la scolarité sont plus élevés et qui habitent en zone urbaine. Ils sont aussi cohérents avec les résultats selon lesquels les milieux familiaux subventionnés sont plus populaires en zones rurales et auprès des parents qui n'ont pas atteint un niveau de scolarité universitaire.

Figure 2 : Critères de préférence pour un certain type de service de garde

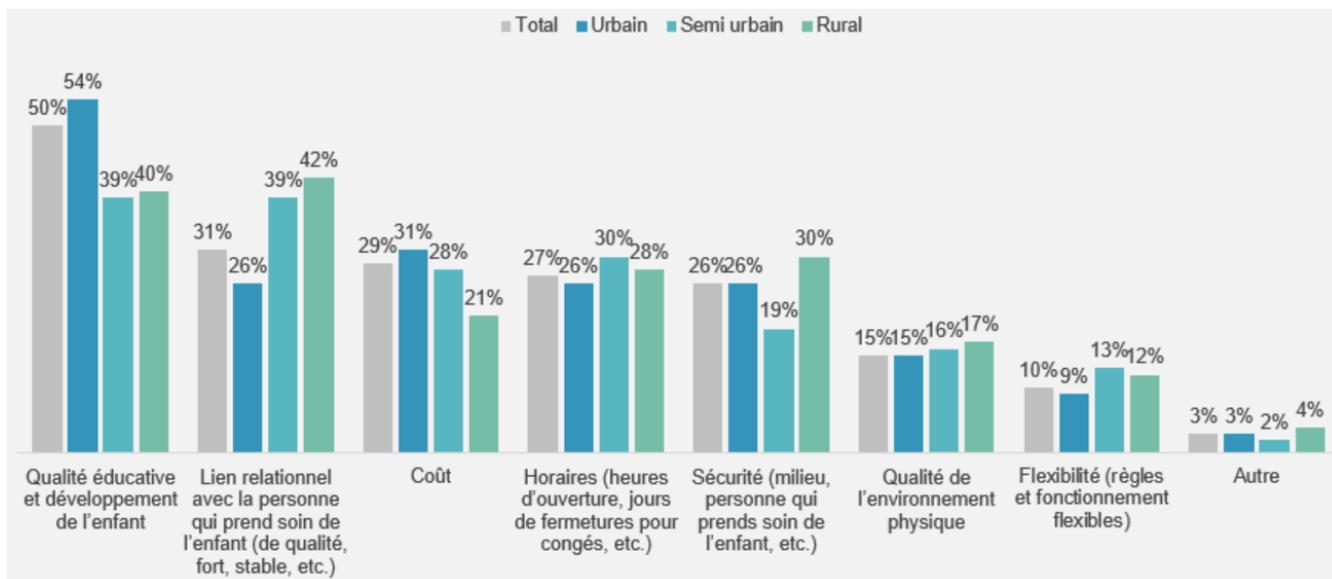
	Total de parents n= 980	Familial subventionné 181	Familial non subventionné 30	Centre de la petite enfance 482	Garderie subventionnée 119	Garderie non subventionnée 46	Au domicile 122
Qualité éducative et développement de l'enfant	50 %	19 %	28 %	74 %	45 %	43 %	13 %
Lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant (de qualité, fort, stable, etc.)	31 %	65 %	69 %	9 %	24 %	26 %	62 %
Coût	29 %	40 %	7 %	29 %	38 %	0 %	21 %
Horaires (heures d'ouverture, jours de fermetures pour congés, etc.)	27 %	12 %	32 %	31 %	32 %	41 %	23 %
Sécurité (milieu, personne qui prend soin de l'enfant, etc.)	26 %	24 %	14 %	25 %	21 %	14 %	43 %
Qualité de l'environnement physique	15 %	12 %	14 %	18 %	17 %	16 %	10 %
Flexibilité (règles et fonctionnement flexibles)	10 %	13 %	14 %	5 %	13 %	20 %	17 %

Question : Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles vous préférez ce type de service de garde?

\* En rouge : Significativement plus faible / en vert : Significativement plus élevé

\* Interprétation des % : Proportion des parents qui ont nommé la raison comme étant l'une des deux principales raisons qui expliquent sa préférence

Figure 3 : Raisons expliquant la préférence des parents pour un certain type de service de garde, selon les milieux urbains, semi-urbains et ruraux



Question : Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles vous préférez ce type de service de garde?

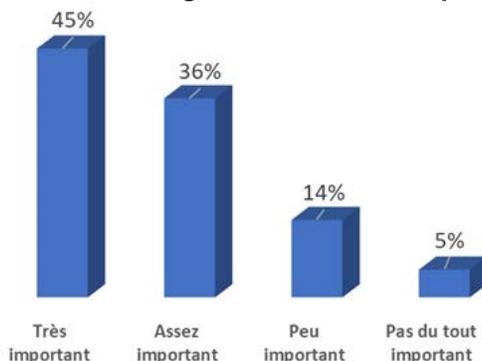
Graphique réalisé par la firme Synopsis

Interprétation des % : Proportion des parents qui ont nommé la raison comme étant l'une des deux principales raisons qui expliquent sa préférence

### 1.4 À quel point l'accès à une place subventionnée est-il important pour le parent?

- Les parents québécois préfèrent les types de services qui sont subventionnés à ceux qui ne le sont pas :
  - Alors que 65 % des parents disent préférer un CPE, une garderie ou un milieu familial subventionné, 22 % ont choisi une garderie ou un milieu familial non subventionné.
- Avoir accès à un service de garde subventionné est important pour la grande majorité des familles (81 %) :
  - Alors que 81 % des parents affirment qu'il est « très important » (45 %) ou « assez important » (36 %) d'avoir accès à un service de garde subventionné pour leur(s) enfant(s), 19 % d'entre eux sont d'avis que c'est « peu » (14 %) ou « pas important du tout » (5 %).
  - Les familles des zones urbaines sont plus nombreuses (84 %) que les familles des milieux ruraux (69 %) à accorder beaucoup ou assez d'importance à la subvention.
  - Bien que la subvention soit importante pour les familles de toutes les catégories de revenus, celles dont le revenu est de « 100 000 \$ ou plus » sont moins nombreuses (77 %) à accorder de l'importance (très ou assez) à la subvention, comparé aux familles des autres catégories de revenus (84 %).
  - 12 % des familles qui préfèrent les CPE accordent peu ou pas du tout d'importance à la subvention du service de garde.

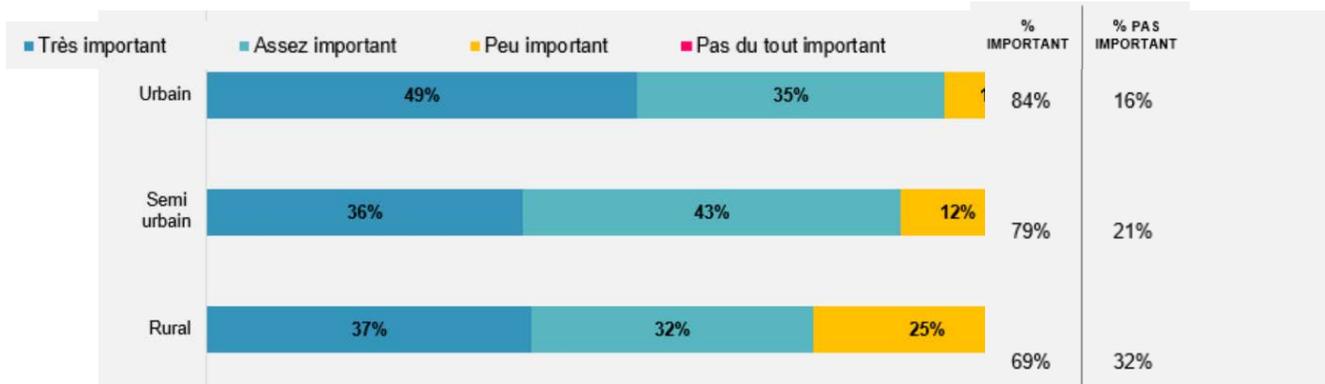
Figure 4 : Importance d'avoir accès à un service de garde subventionné pour les parents



n=846

Question : À quel point est-il important pour vous d'avoir accès à un service de garde subventionné (tarif de base de 8,35\$)?

Figure 5 : Importance d'avoir accès à un service de garde subventionné, selon les milieux urbains, semi-urbains et ruraux



n= 846 (Urbain= 631, Semi-urbain= 85, Rural =130)

Question : À quel point est-il important pour vous d'avoir accès à un service de garde subventionné (tarif de base de 8,35 \$)?

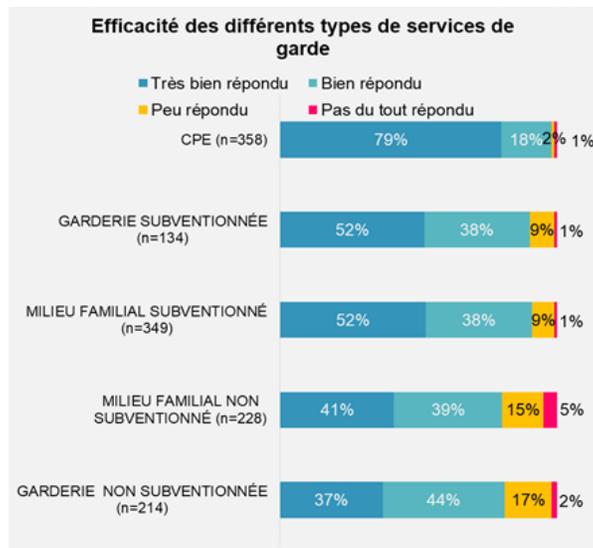
\*Graphique réalisé par la firme Synopsis

## 2. Appréciation : la réponse aux besoins des familles

### 2.1 À quel point les services de garde répondent-ils aux besoins des familles ?

- La grande majorité des parents affirment que le ou les services de garde fréquentés par leur(s) enfant(s) ont répondu à leurs besoins.
  - Alors que 90 % des parents affirment que les services de garde fréquentés par leur(s) enfant(s) ont « très bien » (52 %) ou « bien » (38 %) répondu à leurs besoins, 10 % affirment au contraire qu'ils y ont « peu » (8 %) ou « pas du tout » (1 %) répondu (question posée aux parents pour chaque type de service de garde fréquenté).
- En général, les CPE répondent mieux aux besoins de la clientèle qui les fréquente que les autres types de services de garde.
  - Pour tous les types de services de garde, la majorité des parents utilisateurs (81 % à 97 % selon le type) considèrent que le service de garde a « bien répondu » ou « très bien répondu » à leurs besoins.
  - Les CPE sont ceux qui ont le mieux répondu aux besoins de leurs utilisateurs (97 % au total : 79 % « très bien répondu » et 18 % « bien répondu »), suivi des garderies subventionnées et des milieux familiaux subventionnés (mêmes pourcentages pour ces deux derniers types de services, soit 90 % au total : 52 % « très bien répondu » et 38 % « bien répondu »). Viennent ensuite les garderies non subventionnées (81 % au total : 37 % « très bien répondu » et 44 % « bien répondu ») et enfin, les milieux familiaux non subventionnés (80 % au total : 41 % « très bien répondu » et 39 % « bien répondu »).
  - Les besoins moins bien répondus par les CPE ne peuvent être identifiés dans le cadre de la présente démarche, puisque seulement sept parents ont indiqué que ce type de service a peu ou pas du tout répondu à leurs besoins, ce qui est largement insuffisant pour tirer des conclusions.
- Bien que le nombre de répondants soit très peu élevé ici et que les résultats doivent être utilisés avec une très grande prudence et ne peuvent donc être généralisés en aucun cas, il semble tout de même y avoir une certaine tendance, laquelle pourrait éventuellement être validée dans une démarche avec un plus grand nombre de répondants :
  - Les besoins moins bien répondus par les milieux familiaux subventionnés (n=37) seraient, en premier lieu, la « qualité éducative et le développement de l'enfant » suivi du « lien relationnel et de la communication entre le parent et la personne qui prend soin de l'enfant » et des « horaires (heures d'ouverture, jours de fermetures, etc.) »
  - Les besoins moins bien répondus par les milieux familiaux non subventionnés (n=45) seraient la « qualité éducative et [le] développement de l'enfant » en premier lieu, suivi du « lien relationnel et de la communication entre le parent et la personne qui prend soin de l'enfant » et du « coût » trop cher.
  - Le besoin moins bien répondu par les garderies non subventionnées (n=37) serait probablement le « coût » trop cher.

Figure 6 : Appréciation des parents - Réponse aux besoins des familles par type de service de garde



Question : À quel point le ou les services de garde de type « type sélectionné à la question précédente » fréquenté(s) par votre ou vos enfants a répondu à vos besoins?

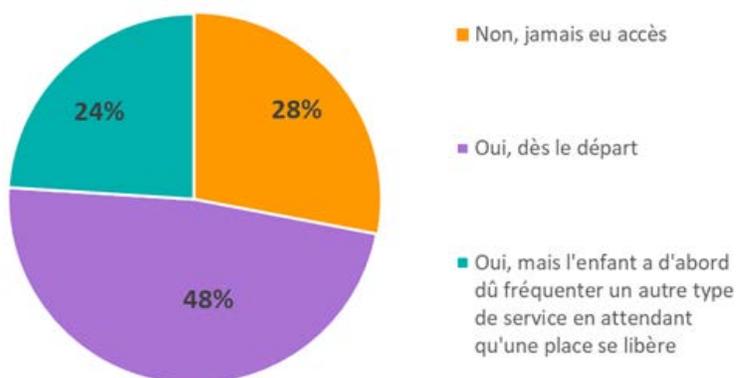
\*Graphique réalisé par la firme Synopsis

### 3. Accessibilité aux services de garde

#### 3.1 Qu'en est-il de l'accessibilité aux services de garde?

- Plus du quart des enfants (28 %) n'ont jamais eu accès au type de service de garde préféré par ses parents.
  - Parmi les 1 305 enfants concernés par ce sondage, plus du quart (28 %) n'ont jamais eu accès au type de service de garde préféré par le parent.
- Pour les enfants qui ont pu accéder au type de service de garde préféré par leur parent, près de la moitié (48 %) y ont accédé dès le départ et près du quart (24 %) y ont accédé seulement après avoir d'abord dû fréquenter un autre type de service de garde, en attendant qu'une place se libère.

Figure 7 : Accessibilité au type de service de garde préféré par le parent, pour chacun des enfants



n= 1 364 enfants

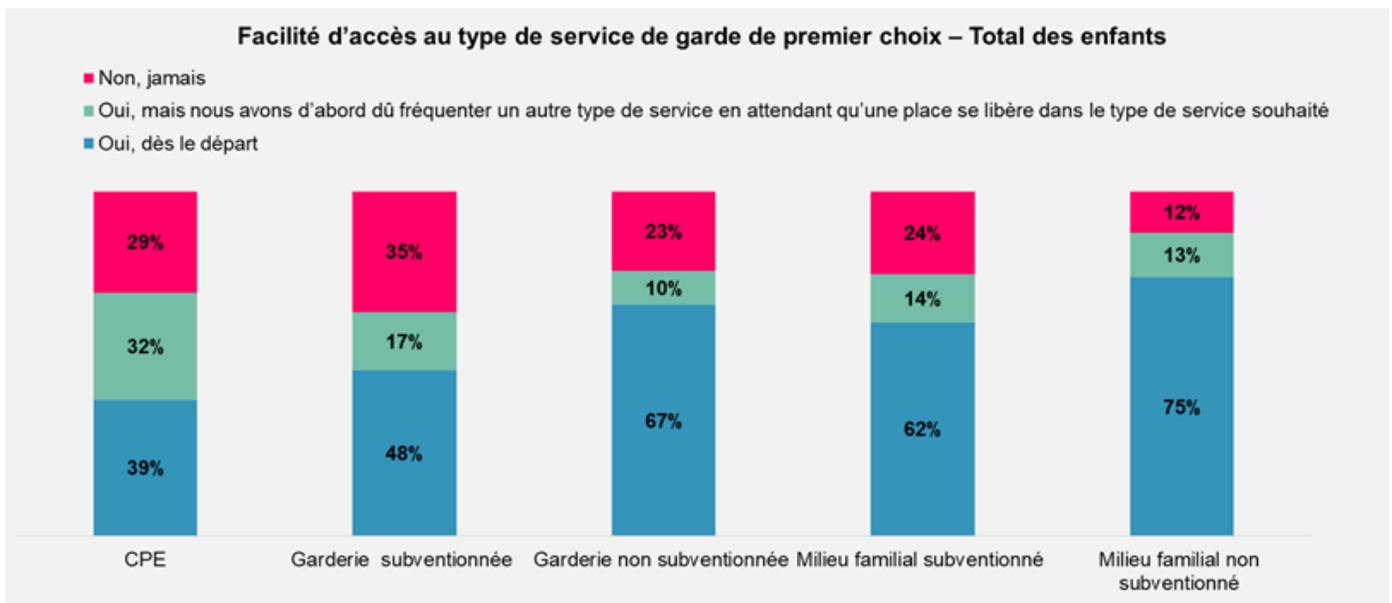
Question : Avez-vous eu accès à une place dans le type de services de garde que vous préférez, soit [Q1]... ?

- Les CPE sont les moins performants en termes d'accessibilité.

Les CPE se distinguent des autres types de services de garde, puisqu'ils sont ceux auxquels :

- La moins grande proportion d'enfants ont pu y accéder dès le départ malgré la préférence des parents (39 %), comparativement à 48 % des garderies subventionnées, à 62 % des milieux familiaux subventionnés, à 67 % des garderies non subventionnées et à 75 % des milieux familiaux non subventionnés).
- La plus grande proportion d'enfants dont les parents les préfèrent ont dû fréquenter un autre type de service de garde en attendant qu'une place se libère : (32 %) ont dû patienter dans un autre type de service de garde avant d'avoir une place, comparativement à 17 % pour les garderies subventionnées, 14 % pour les milieux familiaux subventionnés, 13 % pour les milieux familiaux non subventionnés et 10 % pour les garderies non subventionnées.

Figure 8 : Accessibilité au type de service de garde désiré par le parent, par type de service de garde

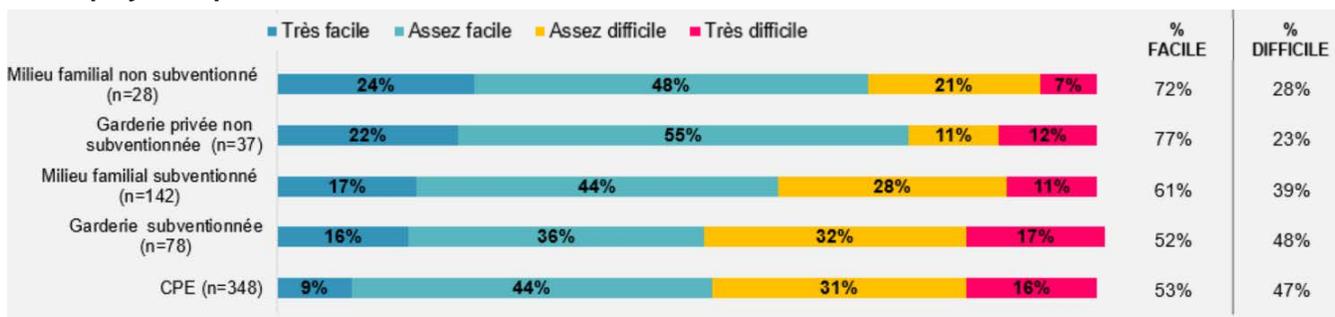


n= 1 305 enfants qui ont eu accès à un service de garde

Question : Avez-vous eu accès à une place dans le type de service de garde que vous préférez, soit [Q1]... ?

- Trouver une place dans le type de service de garde préféré a été difficile pour les familles, d'autant plus lorsque ce service est subventionné.
  - Trouver une place dans le type de service de garde préféré a été difficile pour une grande proportion des parents qui y sont parvenus (43 % au total : 29 % « assez » et 14 % « très »).
  - Obtenir une place dans le type de service de garde désiré est plus facile lorsqu'il est non subventionné (72 à 77 % facile, selon le type de service) que lorsqu'il est subventionné (52 à 61 % facile, selon le type de service).

**Figure 9 : Perception du niveau de facilité pour trouver une place dans le type de service de garde préféré chez les parents qui y sont parvenus**

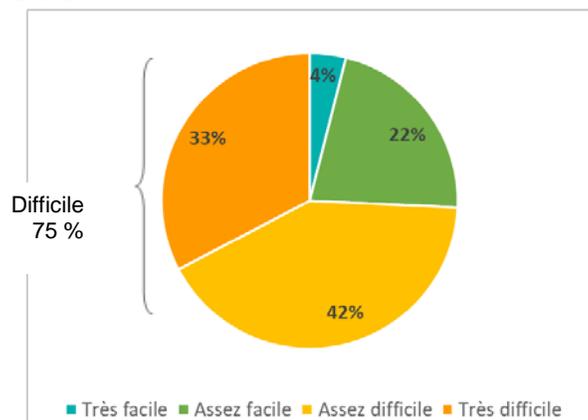


n= 633 parents qui ont eu accès à leur type de service de garde préféré (\* Graphique réalisé par Synopsis)

Question : Trouver une place dans le type de service de garde que vous souhaitiez en priorité pour votre ou vos enfant(s), soit (type), a-t-il été...

- De manière générale, la perception de la majorité des parents est qu'il est difficile de trouver une place en service de garde pour son enfant au Québec.
  - Près des trois quarts des parents répondants (75 %) considèrent qu'il est « assez » (42 %) ou « très » (33 %) difficile de trouver une place en service de garde pour son enfant au Québec (service préféré ou non).
  - Cette difficulté est davantage perçue par les parents des milieux ruraux (81 %) et semi-urbains (84 %) que dans les milieux urbains (72 %).

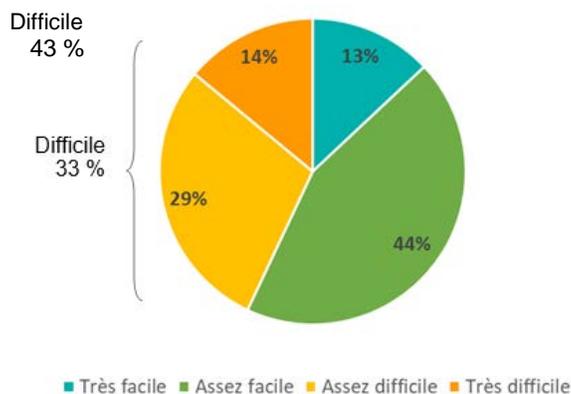
**Figure 10 : Perception du niveau de facilité pour trouver une place dans un service de garde au Québec**



n= 846 parents qui ont déjà cherché une place en service de garde pour leur(s) enfant(s)

Question : Selon vous, de manière générale au Québec, à quel point est-il facile ou difficile de trouver une place en service de garde pour son enfant?

**Figure 11 : Perception du niveau de facilité vécu pour trouver une place dans le type de service de garde préféré**



n= 633 parents qui ont trouvé une place dans le type de service de garde qu'ils préfèrent pour leur(s) enfant(s)

Question : Trouver une place dans le type de service de garde que vous souhaitiez en priorité pour votre ou vos enfant(s), soit (type), a-t-il été...

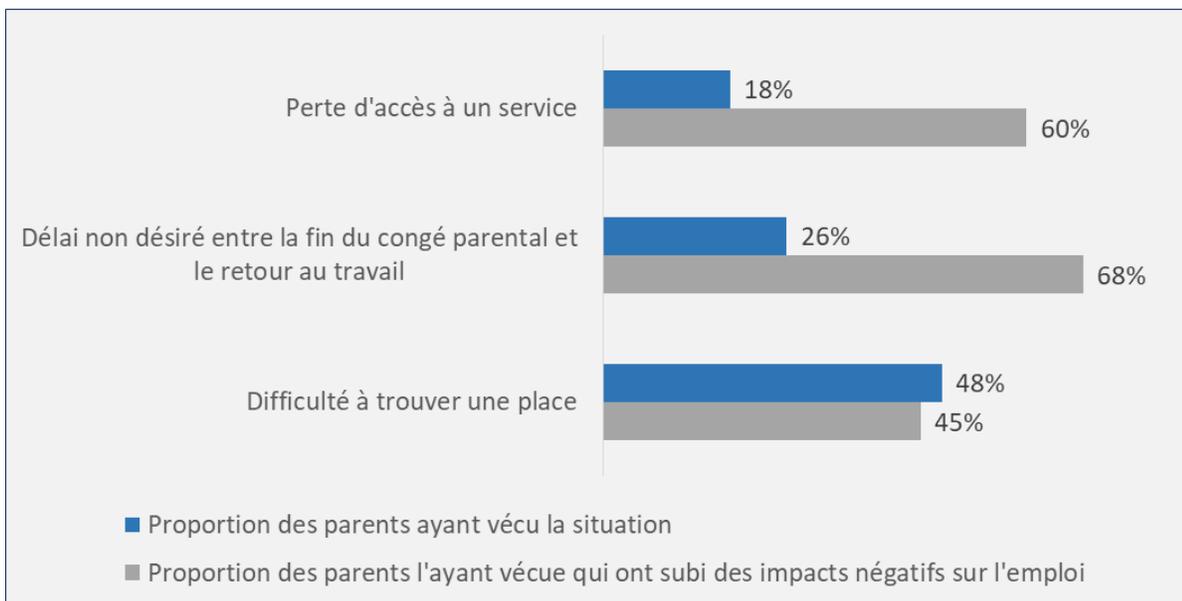
## 4. Problèmes d'accessibilité et impact sur le marché du travail

### 4.1 *Quels problèmes sont vécus par les parents dans l'accès aux services de garde et quels impacts génèrent-ils sur l'emploi?*

- Une importante proportion de parents (42 % des 982 parents) vivent ou ont déjà vécu un ou plusieurs problèmes d'accès aux services de garde, soit :
  - Difficulté à trouver une place en service de garde pour son ou ses enfants;
  - Délai non désiré entre la fin du congé parental du parent qui restait à la maison avec l'enfant et le moment où l'enfant a eu accès à un service de garde;
  - Perte de l'accès à une place en service de garde.
- Plus il y a d'enfants dans la famille, plus la famille est susceptible d'avoir déjà vécu un problème d'accessibilité aux services de garde : 38 % des familles avec un enfant, 44 % des familles avec deux enfants, 54 % des familles de trois enfants et plus.
- Les familles qui comportent des enfants plus jeunes sont plus susceptibles d'avoir déjà vécu un problème d'accès aux services de garde : 51 % des familles qui ont au moins un enfant de moins de 2 ans, 45 % des familles qui ont au moins un enfant de 2 à 4 ans, 41 % des familles qui ont au moins un enfant de 5 à 8 ans.
- Le quart des parents (25 % des 982 parents) vivent ou ont déjà vécu des conséquences négatives sur l'emploi générées par un problème d'accès à un service de garde.
  - Parmi tous les parents (n=982), 13 % ont dû retarder leur retour au travail, 9 % ont dû modifier leur horaire de travail, 8 % ont vécu plus d'absentéisme au travail que prévu, 3 % ont dû refuser un emploi et 2 % ont dû réorienter leur carrière en conséquence d'un problème d'accès aux services de garde (difficulté à trouver, délais entre le congé parental et le retour au travail, perte de l'accès à un service).
  - Parmi les 454 parents qui ont vécu un ou plusieurs problèmes d'accès aux services de garde, 46 % d'entre eux ont vécu une ou plusieurs conséquences négatives sur leur emploi.
- La difficulté à accéder à un service de garde, réalité de près de la moitié des familles, a engendré des effets sur l'emploi du ou des parents dans 45 % des cas.
  - Près de la moitié (48 %) des parents consultés (n= 846) ont déjà vécu une situation où il a été difficile de trouver un service de garde pour son enfant (service de garde préféré ou non).
  - Chez plus de la moitié des familles (55 % de n= 257) qui ont éprouvé des difficultés à trouver une place en service de garde, cette situation n'a pas eu d'impact sur l'emploi du ou des parents.
  - Chez les familles pour qui cette situation a engendré des impacts sur l'emploi du ou des parents (45 %), les conséquences les plus fréquentes ont été « le retour au travail a dû être retardé » (20 %), « l'horaire de travail a dû être modifié » (18 %) et « les absences au travail ont été plus fréquentes que prévues » (17 %). Ont aussi été mentionnés d'autres impacts tels que : « la carrière a dû être réorientée » (5 %) et « un emploi a dû être refusé » (3 %).

- Un délai non désiré entre la fin du congé parental et l'accès à un service de garde, réalité de près du quart des familles, a eu des conséquences sur l'emploi du ou des parents dans 67 % des cas.
  - Plus du quart (26 %, n= 222) des parents ont vécu un délai non désiré entre la fin du congé parental du parent qui restait à la maison avec l'enfant et le moment où l'enfant a eu accès à un service de garde.
  - Ce problème d'accès à un service de garde au moment souhaité a engendré des conséquences sur l'emploi du ou des parents dans 68 % des cas.
  - Les impacts sur l'emploi les plus fréquemment évoqués dans ces circonstances sont « le retour au travail a dû être retardé » (39 %), « l'horaire de travail a dû être modifié » (20 %) et « les absences au travail ont été plus fréquentes que prévues » (16 %).
- La perte d'accès à une place en service de garde, vécue par 18 % des familles, a eu des conséquences sur l'emploi du ou des parents dans 59 % des cas.
  - 18 % (n= 176) des parents ont déjà perdu l'accès à une place en service de garde (fermeture, etc.)
  - Cet arrêt de services a eu des conséquences sur l'emploi du ou des parents dans 60 % des cas.
  - Les principaux impacts ont été « l'horaire de travail a dû être modifié » (24 %), « les absences au travail ont été plus fréquentes que prévu » (22 %), « le travail a dû être interrompu ou le retour au travail a dû être retardé » (22 %).

**Figure 12 : Problèmes d'accès aux services de garde vécus par les parents et impacts sur leur emploi**



N= 846 parents qui ont déjà cherché une place en service de garde pour leur(s) enfant(s)

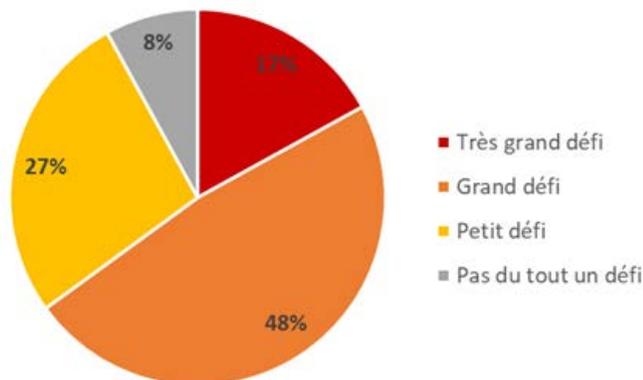
Question : Vivez-vous ou avez-vous déjà vécu ... / Le fait d'avoir « eu de la difficulté à trouver une place en service de garde/ vécu un délai entre la fin du congé parental et l'accès au service de garde / perdu l'accès à un service de garde » a-t-il eu un ou plusieurs impacts sur votre emploi ou celui de votre conjoint(e)? (Sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent)

Comment lire les pourcentages : 18 % des parents vivent ou ont déjà vécu la « perte de l'accès à un service de garde » et cette situation a généré des conséquences négatives sur leur'emploi pour 60 % d'entre eux.

## 4.2 Les entreprises québécoises vivent-elles des difficultés liées au manque de places en services de garde?

- Le manque de places en services de garde est considéré par la majorité comme un défi pour le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises québécoises.
  - Selon les 200 responsables du recrutement ou de la dotation en entreprise interrogés, la grande majorité (92 %) considère que le manque de place en services de garde est un « très grand » (17 %), « grand » (48 %), ou « petit » (27 %) défi dans le recrutement et la rétention du personnel pour les organisations du Québec, alors que 8 % considèrent que ce n'est pas du tout un défi.

**Figure 13 : Perception du défi de recrutement et de rétention de la main-d'oeuvre dans les organisations québécoises causé par le manque de places en services de garde**

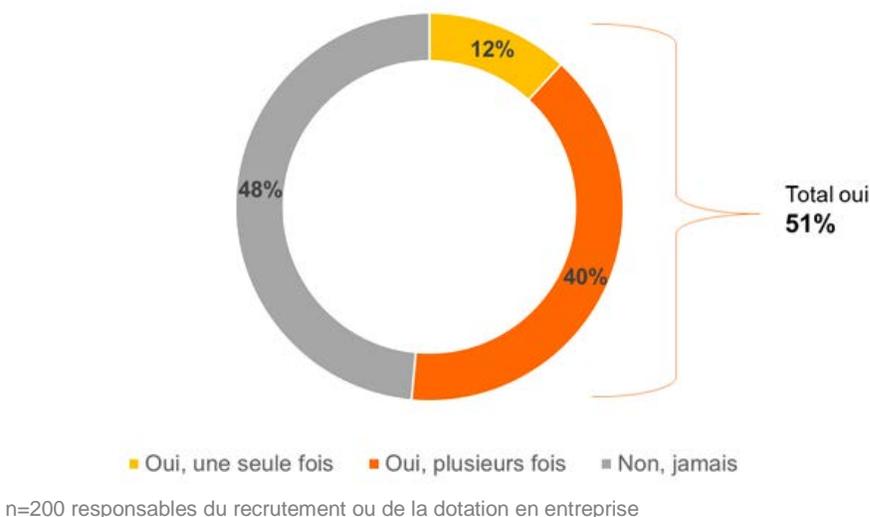


n= 200 responsables du recrutement ou de la dotation en entreprise

Question : Selon votre expérience, au Québec, à quel point le manque de places en services de garde est-il un défi dans le recrutement et la rétention de la main d'oeuvre pour les organisations?

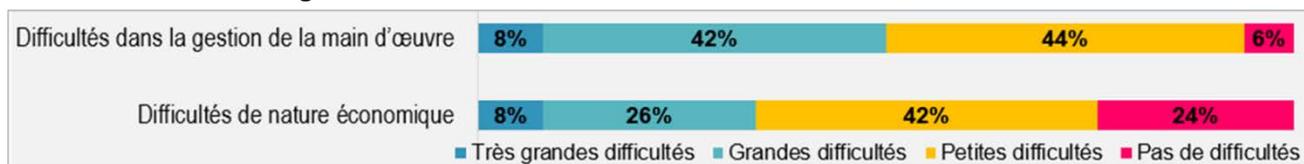
- La moitié des entreprises interrogées ont vécu des difficultés (refus d'emploi, report du retour au travail, absentéisme, modification de l'horaire de travail) liées au non-accès aux services de garde au cours des cinq dernières années.
  - Au cours des cinq dernières années, 51 % des entreprises interrogées auraient vécu au moins une situation de refus d'emploi, de report du retour au travail, d'absentéisme ou de modification de l'horaire de travail de la part de parents, causée par le non-accès à un service de garde.
  - Ces situations se seraient présentées plusieurs fois chez 40 % des entreprises interrogées.

Figure 14 : Organisations québécoises ayant vécu des difficultés liées au non-accès aux services de garde



- Ces situations particulières liées au manque d'accès aux services de garde auraient généré, chez la moitié des entreprises les ayant vécues, des difficultés dans la gestion de la main-d'œuvre et de nature économique.
  - Chez les entreprises qui ont vécu des situations problématiques (refus d'emploi, report du retour au travail, absentéisme, modification de l'horaire) causées par le non-accès aux services de garde, la moitié (50 %) affirment que ces situations ont généré de « grandes difficultés » (42 %) ou de « très grandes difficultés » (8 %) dans la gestion de la main-d'œuvre (recrutement, rétention, charge de travail, etc.) au sein de leur organisation.
  - Chez les entreprises qui ont vécu des situations problématiques (refus d'emploi, report du retour au travail, absentéisme, modification de l'horaire) causées par le non-accès aux services de garde, plus du tiers (34 %) affirment que ces situations ont généré de « grandes difficultés » (26 %) ou de « très grandes difficultés » (8 %) de nature économique (productivité, perte de revenus, etc.) au sein de leur organisation.
  - Au total, parmi les 200 entreprises concernées par ce sondage, le quart (25 % et 27 %) ont vécu de grandes difficultés (« très grandes » et « grandes ») causées par le non-accès aux services de garde.

Figure 15 : Niveau de difficulté vécu dans la gestion de la main-d'oeuvre et au niveau économique, générée par le non-accès aux services de garde



n= 102 responsables du recrutement ou de la dotation en entreprise qui ont vécu une ou plusieurs situations problématiques causées par le non-accès aux services de garde

Question : À quel point cette situation particulière a généré des difficultés dans/de (« types de difficultés ») ...?

## Conclusion

Les résultats du sondage Web réalisé auprès de 1 000 parents et de 200 entreprises québécoises permettent de mieux comprendre les préférences des parents en matière de services de garde, les enjeux entourant l'accès à ces services, ainsi que l'effet du manque d'accessibilité à ces services sur l'emploi des parents et la gestion des entreprises. Les constats suivants s'en dégagent.

Les CPE sont le type de service de garde préféré par les parents québécois (48 %), suivis des milieux familiaux subventionnés (18 %). Les CPE sont davantage préférés par les familles des milieux urbains et chez celles dont le revenu et le niveau de scolarité sont plus élevés, alors que les milieux familiaux sont plus populaires auprès des familles des milieux ruraux et chez celles dont les revenus et le niveau de scolarité sont moins élevés.

Les CPE sont principalement choisis pour « la qualité éducative et le développement de l'enfant », alors que les milieux familiaux le sont surtout pour « le lien relationnel avec la personne qui prend soin de l'enfant (qualité, force, stabilité) ». Quant aux garderies subventionnées, elles sont davantage choisies pour le « coût », alors que les garderies non subventionnées le sont principalement pour les « horaires ».

Les parents ont une préférence pour les types de services de garde qui sont subventionnés (92 %) et la grande majorité affirme que l'accès à un service de garde subventionné est important pour leur famille (81 %).

La grande majorité des parents (90 %) affirment que les services de garde fréquentés par leur(s) enfant(s) ont répondu à leurs besoins. En général, les CPE répondent mieux aux besoins des familles qui les fréquentent (97 %) que les autres types de services de garde (81 % à 97 %).

Les trois quarts (75 %) des parents sont d'avis qu'il est difficile de trouver une place en services de garde pour son enfant au Québec. Ce serait d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de trouver une place dans son type de service de garde préféré, dans un CPE ou dans un service subventionné. En effet, plus du quart (28 %) des 1 364 enfants concernés par le sondage n'ont jamais eu accès au service de garde préféré par le parent et un autre quart (25 %) ont dû patienter dans un autre type de service avant qu'une place se libère dans le type de service préféré. Il est plus difficile d'accéder aux services subventionnés et ce sont les CPE qui sont les moins performants en termes d'accessibilité : 40 % ont eu accès au CPE dès le départ (48 % à 75 % pour les autres types de services de garde) et 32 % ont dû patienter dans un autre service avant d'obtenir une place dans le CPE (10 à 17 % pour les autres services).

Une proportion importante de parents (42 % des 982 parents) font face à une ou plusieurs situations problématiques concernant l'accès aux services de garde (difficulté à trouver une place, délais entre le congé parental et le retour au travail, perte de l'accès au service), lesquelles génèrent des impacts négatifs sur l'emploi pour 46 % d'entre eux (refus d'emploi, report du retour au travail, absentéisme, modification de l'horaire de travail, réorientation de carrière).

La majorité des entreprises interrogées considèrent que le manque de places en service de garde est un défi pour le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises québécoises (92 %). Au cours des cinq dernières années, la moitié d'entre elles (51 %) ont vécu au moins une situation de refus d'emploi, de report du retour au travail, d'absentéisme ou de modification à l'horaire de travail de la part de parents, causée par le nonaccès à un service de garde. Ces situations particulières ont généré des problèmes dans la gestion de la main-d'oeuvre et des difficultés de nature économique chez près de la moitié d'entre elles.